ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Armee de terre : Picardie

Question écrite n° 57348

Texte de la question

M Daniel Le Meur attire l'attention de M le ministre de la defense sur les consequences extremement graves pour la Picardie qu'entraine la decision de dissoudre la 8e division d'infanterie. Comme l'avait fait son groupe parlementaire lors de la discussion du budget de la defense, il deplore que les orientations du projet d'armee 2000, ne tiennent pas compte de la situation au regard de l'emploi des regions concernees. En Picardie, durement touchee par le chomage, ce sont plus de 8 000 emplois qui sont en jeu dont 1 400 personnes dans la ville de La Fere, qui accueillait le 41e regiment d'artillerie de marine et l'etablissement regional du materiel. Au moment ou le Gouvernement clame haut et fort sa volonte d'action en matiere d'emploi, on peut legitimement s'interroger sur le bien-fonde de ses decisions, prises unilateralement, sans concertation aucune. Aussi, et alors qu'il persiste dans son refus de porter a l'ordre du jour de l'Assemblee nationale la loi de programmation militaire pour les annees 1992-1997, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il compte prendre afin que la Picardie, qui a deja paye un lourd tribu a la nation lors des dernieres guerres, ne soit pas a nouveau une region sacrifiee au detriment des hommes et des femmes qui veulent y vivre et travailler.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere de la defense est engage dans un processus de reorganisation d'ampleur pour adapter ses forces armees au nouveau contexte international, rationaliser l'outil de defense et degager d'indispensables economies de fonctionnement. Dans cet esprit, pour ce qui concerne l'armee de terre, la 3e division blindee a ete dissoute a l'ete dernier et la 5e division blindee le sera a l'ete prochain. Cet effort se poursuivra en 1993 et dans les annees a venir. Le 16 avril 1992, le ministre de la defense a annonce devant les commissions de la defense des deux assemblees la liste des restructurations qui seront mises en oeuvre a partir de juillet 1993, conformement a sa declaration devant l'Assemblee nationale le 13 novembre 1991, lors de la presentation des credits du ministere de la defense. C'est ainsi que la modification du format de l'armee de terre se traduira notamment par la dissolution, en 1993, de la 8e division d'infanterie, dont plusieurs regiments et autres organismes sont stationnes dans le departement de l'Aisne. Seront ainsi dissous : les 67e et 94e regiments d'infanterie, respectivement cantonnes a Soissons et a Sissonne, le 41e regiment d'artillerie de marine de La Fere, le 58e regiment des transmissions et le 3e regiment du materiel stationnes a Laon, et le 4e regiment d'artillerie de Laon-Couvron qui sera remplace par le 1er regiment d'artillerie actuellement a MonthleryLa dissolution de l'etablissement regional du materiel de La Fere interviendra progressivement jusqu'en 1997. Par ailleurs, le 24 avril 1992, le secretaire d'Etat a la defense a rencontre les representants des collectivites locales du departement de l'Aisne concernees par ces mesures. A cette occasion, il a ete annonce la mise en place d'un delegue du ministere de la defense a la prefecture de Laon, qui sera l'intermediaire entre le ministere et les elus locaux. Place sous l'autorite du prefet, il sera charge d'aider ce dernier a resoudre les problemes de reconversion et a trouver des solutions economiques destinees a compenser le depart des personnels militaires et de leur famille. D'autre part, un comite departemental a ete cree. Place sous la presidence du prefet, il est compose du president du conseil general, des responsables des chambres de commerce et d'industrie, ainsi que des maires des communes concernees par la restructuration, et sera charge d'etudier les demandes des

elus locaux. La delegation aux restructurations, mise en place au sein du ministere de la defense, se tient prete a examiner toute action de revitalisation economique envisageable et de reconversion eventuelle des emprises militaires dans la region de Picardie.

Données clés

Auteur : M. Le Meur Daniel
Circonscription : - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57348
Rubrique : Armee
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2010